

Réf: Dossier 286633

Avis de constitution

SOCIETE « IMAYRE TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE TREICHVILLE,  
QUARTIER ZONE 2, BOULEVARD 15, RUE DES SELLERS,  
VILLA 3, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMAYRE TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT, LOCATION ET VENTE DE VEHICULES, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DIVERSES ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES A CET OBJET SOCIAL.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE TREICHVILLE, QUARTIER ZONE 2, BOULEVARD 15, RUE DES SELLERS, VILLA 3, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M COULIBALY BOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01595 du 21/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10226/GTCA/RC/2024 du 21/02/2024

